



Livret enseignant

Une abbaye Au Moyen âge

La vie quotidienne

Thématique générale: Le Patrimoine

Public : SCOLAIRE
Classe de 5ème
Durée : 1 h 15

Objectifs généraux: L'animation vise à illustrer les connaissances théoriques liées au programme de 5ème par une immersion dans une abbaye du 12ème siècle. L'objectif général est de sensibiliser les élèves à leur histoire et de les familiariser au grand patrimoine.

Objectifs opérationnels: Découvrir la vie quotidienne dans une abbaye au moyen âge, comprendre les fonctions des différents éléments du patrimoine bâti, comprendre les rôles des membres de la communauté religieuse qui vit dans l'abbaye.

Activités langagières: Développer et mémoriser le vocabulaire lié à l'église au moyen âge.

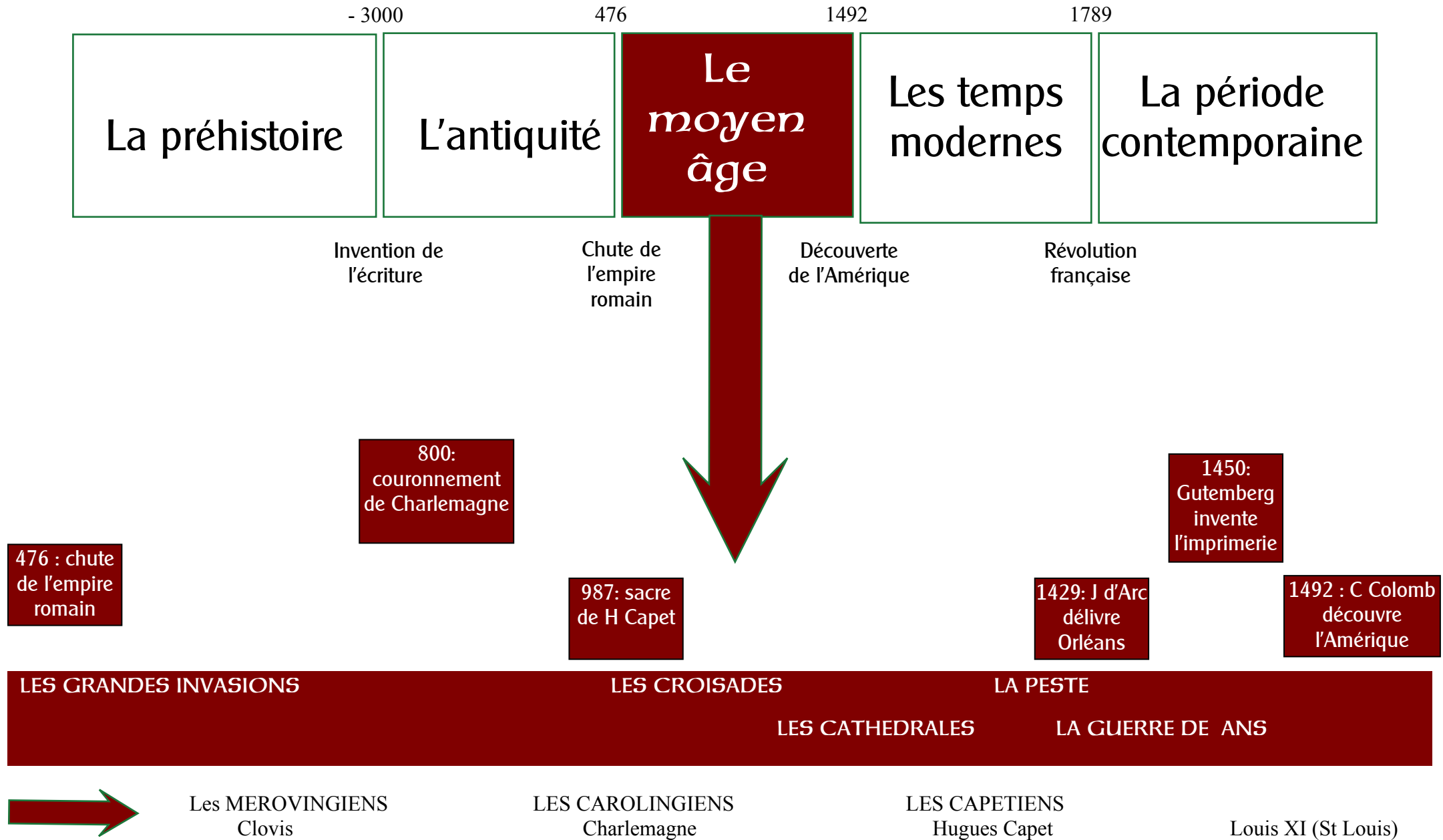
Savoirs: Développer ses connaissances sur la place de l'église dans la société au moyen âge et le quotidien d'une communauté de moines dans une abbaye

Savoirs être: écouter une consigne, adopter une attitude calme et respectueuse dans un lieu public

Sensibilisation :
au patrimoine et à
notre histoire

Prolongement possible :
Atelier
« art de bâtir au moyen âge »

Le Moyen âge : repères chronologiques



L'organisation de l'église



Les règles et les ordres religieux

Un ordre régulier est une congrégation de religieux qui prononcent des vœux religieux solennels, irrévocables, et qui suivent la même règle.



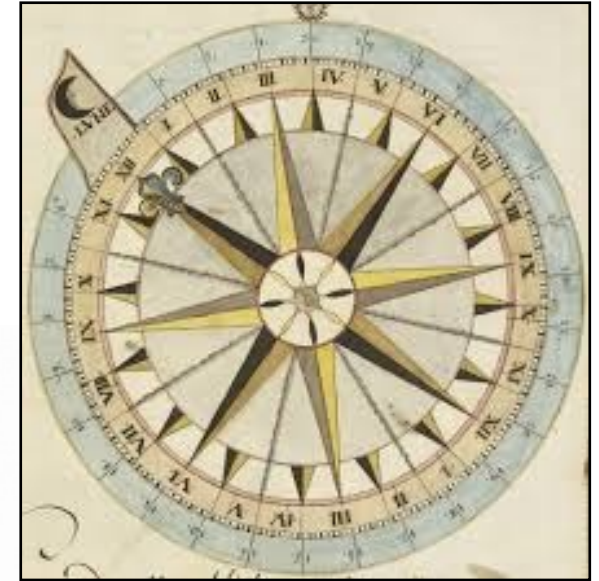
Deux règles dominant au moyen âge:

- La règle de St Benoît qui est suivie par :
Les Bénédictins, les Cisterciens, les Trappistes....
- La règle de St Augustin qui est suivie par:
Les Augustins, les Dominicains, les Franciscains, les Prémontrés....

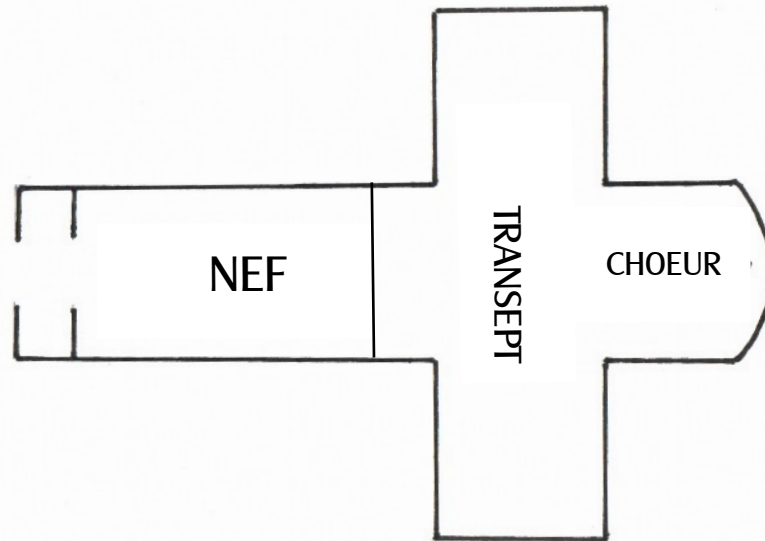
Une règle monastique est un règlement qui organise la vie au sein du monastère.

L'orientation d'une église

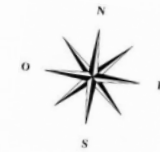
Une église est toujours orientée de l'ouest (la porte d'entrée), vers l'est (en direction de Jérusalem)



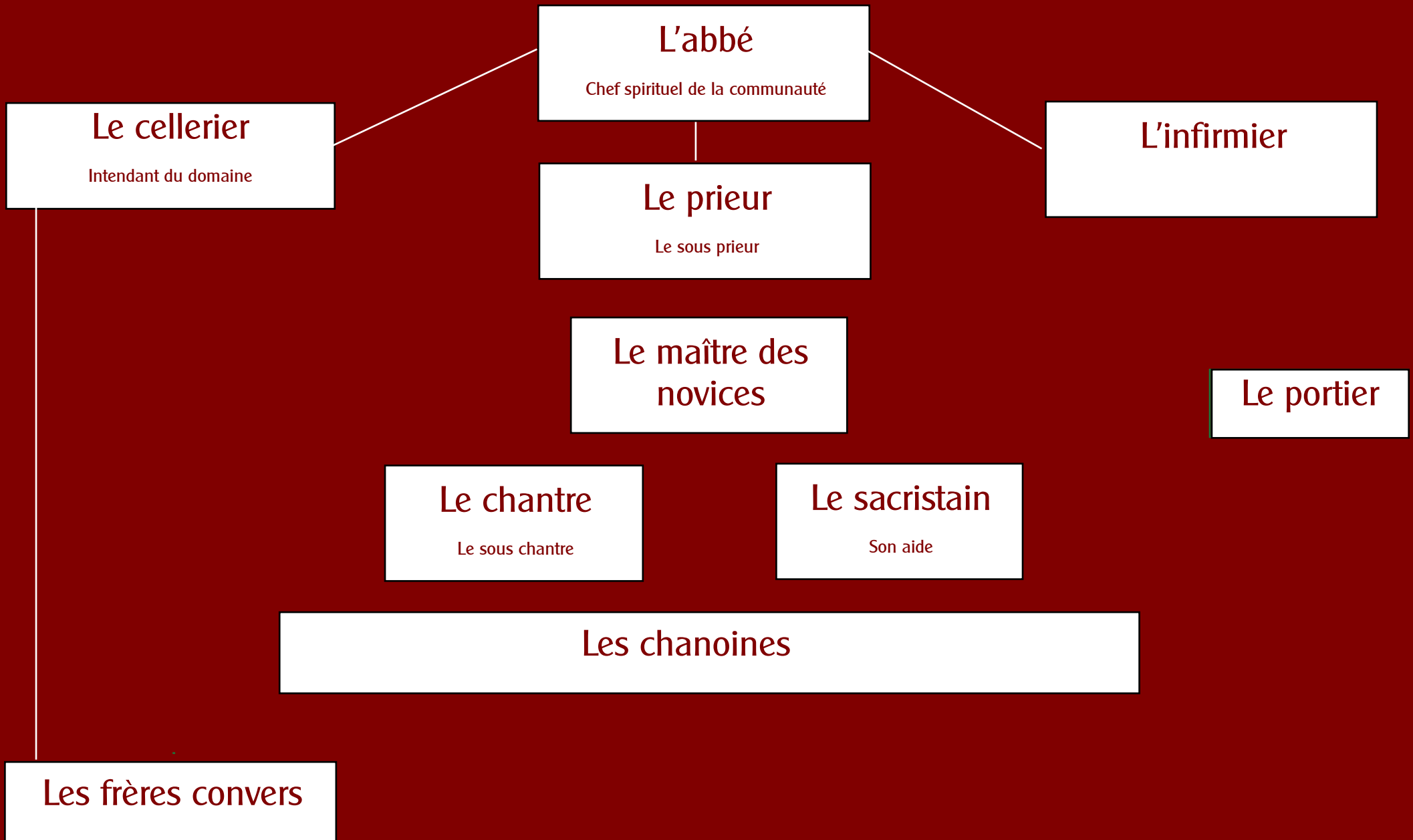
OUEST →



→ EST



L'organisation de la communauté

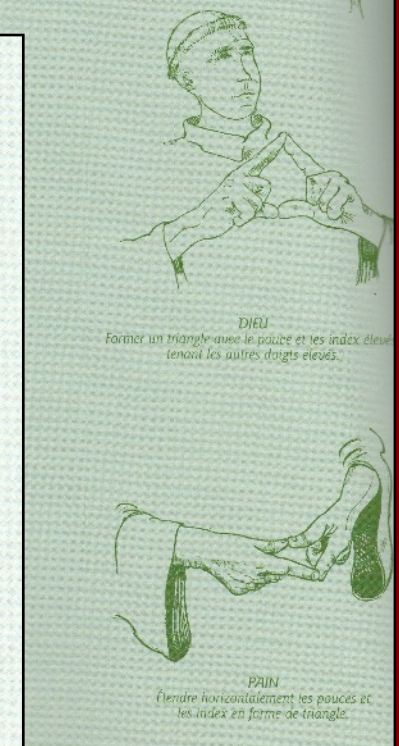
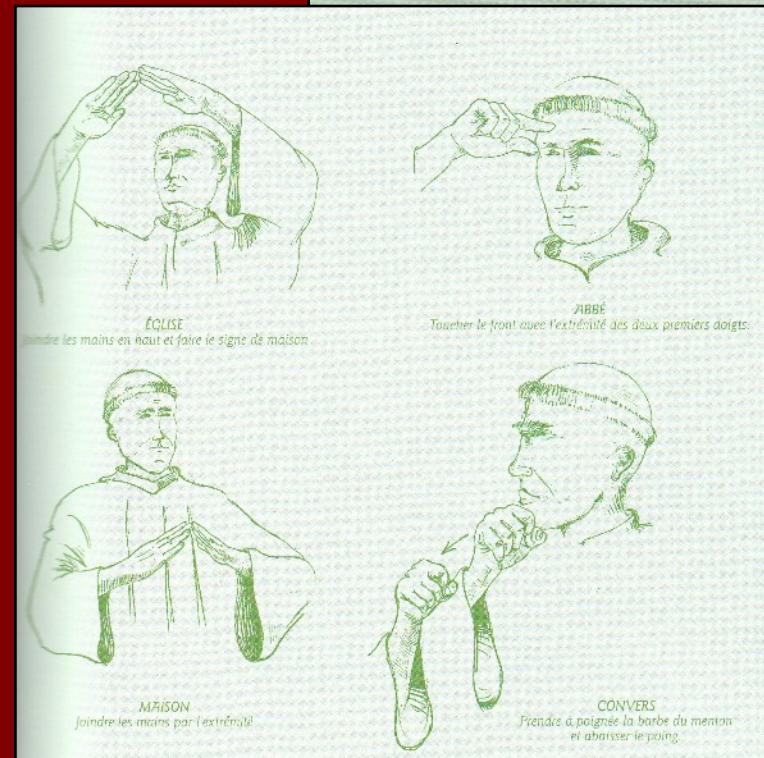
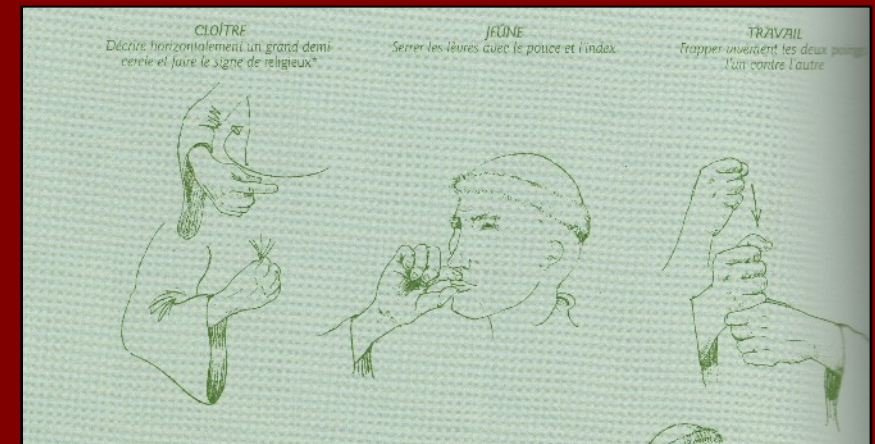


Un langage des signes élaboré

« Comme la communauté monastique pratique en principe le silence perpétuel, elle a créé un réseau de communication non verbale d'usage commun dans l'ordre, avec naturellement des variantes mais compris partout. Ce sont les SIGNA. »

L'ARS SIGNORUM, l'art des signes par les mains existe dès le XII^{ème} siècle et compte plus de 300 signes.

Source: « Vivre dans une abbaye » JB LEFEVRE



Visuel de l'abbaye



1. La porterie
2. Le cloître, lavabo et armarium
3. L'église
4. Le réfectoire
5. Le cellier
6. Chauffoir
7. Salle du chapitre
8. Dortoir
9. Colombier
10. Ferme
11. Grange d'inière

Les tenues des moines et des convers



Source: « Vivre dans une abbaye ». JB LEFEVRE

Le dortoir



Source: « Vivre dans une abbaye » JB LEFEVRE

La communauté religieuse

L'abbé: il est le chef spirituel de la communauté, le garant du respect de la règle, le représentant de l'ordre auquel la communauté appartient.

Le prieur et le sous prieur: le prieur seconde l'abbé et le remplace en son absence. Il l'assiste au quotidien dans sa tâche. Le sous prieur assure la permanence si les deux premiers sont absents en même temps. Il est également chargé de réveiller les chanoines qui s'endorment aux offices.

Le maître des novices: Accueille, encadre et éduque ses novices. Il les réveille pendant les offices s'ils dorment. Il a un rôle important car il assure le renouvellement de la communauté. Il s'occupe également des oblats.

Le sacristain et son aide: le sacristain est le maître du temps (il règle l'horloge = le clepsydre) et le maître des clefs (il ouvre et ferme les portes de l'église). Il est aussi responsable de la propreté des linges sacrés, confectionne les hosties pour la messe, et il est "chandelon": il fabrique les cierges en cire d'abeilles pour les autels et les bougies en suif pour les communs.

Le chantre et le sous chantre: le chantre est responsable des livres de chœur, de l'armarium, des livres et parchemins de l'abbaye. Il est le conservateur et l'émetteur des parchemins, il a une fonction de secrétariat auprès de l'abbé et tient le « rouleau des morts ». Il est le détenteur du savoir, l'un des rares à savoir lire et écrire.

Le cellerier: il a un rôle très important. C'est l'équivalent de l'abbé sur le plan matériel car il est l'unique responsable de la gestion des biens de l'abbaye. Il gère la cuisine, le réfectoire, le cellier, le colombier, les ateliers et les revenus des grangiae. Il doit assurer des revenus et faire prospérer l'abbaye afin qu'elle génère des bénéfices qui serviront à installer de nouvelles communautés dans des abbayes filles. Il rend compte de sa gestion directement à l'abbé.

L'infirmer: détenteur d'un savoir relatif aux plantes médicinales, seul moyen de se soigner à l'époque.

Les convers: religieux non moines, qui vivent dans une communauté juxtaposée à celle des moines, qui ne suivent pas la règle mais seulement les Us et coutumes et dont la vocation première est le travail manuel.

Pour fonder une communauté, on considérait qu'il fallait 1 abbé, 12 chanoines et 3 à 5 convers. Pour fonder une abbaye, il fallait une terre octroyée par un seigneur à un ordre religieux. Cette terre devait contenir les trois éléments indispensables à la construction d'une abbaye: l'eau (une rivière), le bois (une forêt) et la pierre (une carrière).

Une vie rythmée par les prières

- VIGILAE: Vigiles ou Veilles vers 2h30
- LAUDES: Louanges à l'aube
- PRIMA: Prime vers 6h
- TIERTA: Tierce vers 9h
- SEXTA: Sexte vers 12h
- NONA: None vers 15h
- VESPERAE: Vêpres, originellement quand apparaît l'étoile VESPER
- COMPLETORIUM: « ce qui achève » vers 20h, selon les saisons

Les activités d'un moine

Application de la règle

Cours de théologie

Apprentissage des Us et coutumes

Instruction spirituelle

Prière personnelle

Méditation

Messe communautaire

Lecture biblique

Écoute des sermons de l'abbé

LE PATRIMOINE BATI

LA PORTERIE également appelée « la Pitancerie »

Ce Bâtiment, très important, a différentes fonctions sous la responsabilité du portier :

C'est l'entrée principale de l'abbaye. C'est un sas de communication avec le monde extérieur et l'entrée officielle de l'abbaye, il y a un passage pour les piétons et un pour les charrettes.

Le SIGNUM NOLO est la cloche qui permettait d'appeler à la porterie un membre de la communauté selon un nombre de sonneries codifiées.

C'est le lieu de l'Aumônerie: l'aumône est faite aux pauvres trois fois par semaine, sous le porche. On leur distribue du pain, de vieux vêtements et chaussures.

On y trouve également le dortoir des pèlerins: l'hôtelier était chargé de nourrir et loger les voyageurs, les pèlerins étaient nombreux à cette époque.

La boulangerie: Le boulanger y cuisait le pain venant des céréales cultivées sur les terres. Il y avait trois sortes de pain, celui donné aux pauvres pour l'aumône, celui destiné à l'ordinaire des chanoines, et celui réservé aux hôtes de marque et aux jours de fête.

C'est enfin l'endroit où l'on recueille les enfants abandonnés : les « oblati » (offerts) ou « nutriti » (nourris). Ce sont des enfants de 4 à 15 ans, offerts à Dieu par leurs familles qui ne pouvaient pas les nourrir. Ils étaient pris en charge par le maître des novices jusqu'à leurs 18 ans, âge du début du noviciat s'ils le souhaitaient.

LES SALLES DE JUSTICE ET LA PRISON

Le droit de « haute et basse justice » est accordé à l'abbé, chef de la communauté, sur les terres de fondation. Secondé par le prieur, qui le remplace en son absence, il rend la justice. La sentence est annoncée aux laïcs par la porte qui ouvre sur l'extérieur.

La règle (la loi écrite de l'ordre, appliquée dans l'abbaye et complétée par les Us et coutumes locales prévoyait des punitions pour toute infraction.

La prison était prévue pour les voleurs, les faussaires, les sorcières, les incendiaires, les homicides et les homosexuels.

Les chanoines qui s'enfuyaient allaient aussi en prison. Ils avaient 7 jours pour revenir. Au delà de ce délai, ils étaient bannis de la communauté.

LE BATIMENT DES FRERES CONVERS

Dortoir et réfectoire des convers qui n'étaient pas tenus aux mêmes horaires que les chanoines, puisque leur mission principale était le travail manuel. Ils n'étaient d'ailleurs pas tenus de respecter la règle, seulement les Us. Ils n'étaient pas non plus soumis à la tonsure ou au rasage. Quand les convers disparaîtront, suite à la grande peste et à l'éloignement progressif des granges, ce bâtiment deviendra le bâtiment des hôtes, accueillant les hôtes de marque de passage à l'abbaye, sous la responsabilité de l'hôtelier.

L'EGLISE

Les offices religieux sont assurés par l'abbé ou tout autre membre de la communauté.

Les chanoines se tenaient dans les stalles sur des « miséricordes » qui leur permettaient d'être « assis-debout ». Il y a 1 messe par jour, 2 les jours dits de solennité (30 fois par an) et les dimanches. Il y a également des prières tout au long de la journée, les chanoines se rendent à l'église pour prier toutes les 3 heures.

Les laïcs pouvaient assister aux offices dans la première partie de la nef, le chœur liturgique était réservé à la communauté.

LE CIMETIERE

L'enterrement a lieu le lendemain de la mort.

Les religieux devaient faire leur « bonne mort », c'est à dire recevoir les derniers sacrements pour ne pas revenir hanter les vivants en leur donnant des cauchemars.

Ils étaient enterrés dans le cimetière. Les seigneurs fondateurs, leurs héritiers, les évêques et les abbés pouvaient être enterrés dans l'église .

Les pauvres, étaient allongés sur un peu de paille, au sol pour recevoir eux aussi, les derniers sacrements. D'où l'expression «mourir sur la paille».

LE CLOITRE

L'ARMARIUM du latin *armaria*, petite armoire.

L'armarium est une petite armoire. On y entreposait les livres de prière que l'on prenait pour aller à l'office ou lire dans le cloître.

LE LAVABO

Le lavabo servait à se laver les mains avant dde se rendre au réfectoire. Il servait également aux ablutions matinales (les mains et le visage le matin, les pieds le samedi).

Le rasage et la tonsure se faisait 6 fois par an puis, à partir du 13ème siècle, 12 fois par an, probablement pour éviter les maladies dues aux infections transmises par les parasites.

LE REFECTOIRE

Les chanoines sont assis sur des bancs orientés en direction de la chaire du frère lecteur qui lit un texte religieux RECTO TONO pendant le repas. Celui ci dure 7 mn et se déroule en silence.

Les chanoines communiquent entre eux par signes. Ils ont inventé un langage de plus de trois cent signes pour communiquer entre eux sans rompre leur vœu de silence.

Il y a 2 repas par jour, un seul en période de jeûne, d'avril à septembre.

Les repas sont sous la responsabilité du cellier qui veille à ce que tout se passe bien. La nourriture consiste en pain, légumes, œufs, laitages, volailles et poissons. La viande rouge est interdite par la règle. D'une façon générale, on ne mange pas d'animaux à quatre pattes. Un vivier situé près de la forêt assure également l'approvisionnement en poissons frais.

Le réfectoire sert à nourrir matériellement et spirituellement (présence de la chouette, symbole du savoir).

Parfois, il y a un plat supplémentaire: « la pitance » qui correspond à une donation déposée à la porterie (d'où le nom de « pitancerie » attribué à la salle d'accueil) à destination de l'ensemble de la communauté, des malades ou d'un membre de l'abbaye en particulier.

LES CUISINES

Les cuisines sont séparées des autres bâtiments pour éviter la propagation éventuelle d'un incendie. C'est le seul endroit avec le chauffoir, où il y a du feu.

On y cuisine les repas ordinaires des chanoines et ceux pour les pèlerins et les hôtes de passage.

LE DORTOIR

Le dortoir était communautaire, seul l'abbé avait une cellule privative.

Les novices dormaient à part, avec leur maître dans leur propre dortoir.

Les latrines étaient situées au bout du dortoir.

Un lit simple adossé à une planche de bois pour y poser leurs affaires: 2 tuniques, d'été et d'hiver, deux coules (vêtements de chœur), une paire de sandales en cuir de vache, des jambières en laine.

Chacun reçoit en plus un couteau, un mouchoir, des tablettes de cire et un stylet. Ce sont leurs seules possessions car ils ont renoncé à tout en entrant dans les ordres. Ils donnent même leurs possessions à l'abbaye, ce qui est une source de revenus pour la communauté.

LE CHAPITRE ou *salle capitulaire*

La salle du chapitre servait aux réunions de la communauté sous les ordres de l'abbé. On y discutait du fonctionnement de l'abbaye et des punitions pour toute entorse au règlement. Les expressions « se faire chapitrer » (se faire disputer) ou « ne pas avoir voix au chapitre » (ne pas avoir le droit de parler sur un sujet) viennent de là.

LE CHAUFFOIR

Seule pièce chauffée avec la cuisine. On y entreposait les livres et les parchemins et on y mettait les chanoines les plus âgés ou les plus malades.

LE PARC entouré de forêts dont on tirait le bois nécessaire aux constructions, à la menuiserie et au chauffage. On y trouve **LE JARDIN DES PLANTES MEDICINALES** qui permettait la culture des plantes pour préparer les remèdes et potions nécessaires aux soins des malades.

L'INFIRMERIE, bâtiment réservé aux membres de la communauté, également situé à l'écart pour éviter la propagation des maladies. Le soin aux malades est une fonction essentielle de l'abbaye et une tâche prioritaire. l'infirmier devait en rendre compte directement à l'abbé.

LE VIVIER Au fond du parc, vers la forêt, existait un vivier de truites qui approvisionnait la cuisine en poissons frais.

LE CELLIER

Il est à demi-enterré sur un sol en terre battue permettant une température relativement constante toute l'année. On y entreposait la nourriture dans des jarres en terre cuite disposées dans les niches murales avec de la saumure (eau + sel) pour conserver les aliments et dans des tonneaux.

Au fond, il y a un accès direct sur les cuisines et le réfectoire.

LA FERME LES TERRES ET LE VERGER

Les terres sont travaillées par les frères convers . Elles servaient à nourrir toute la communauté et à assurer des revenus.

LES GRANGES

Les exploitations (viticoles, forestières, minières, agricoles) appartenant à l'abbaye dans lesquelles travaillaient les convers sous la responsabilité du cellierier. Elles permettaient non seulement de nourrir la communauté mais devait générer des revenus pour construire d'autres abbayes.

LES GRANGES DIMIERES

Servaient à entreposer les récoltes (bois, laine, céréales etc...) venant de la dîme. En Normandie, la dîme équivalait au 11ème des récoltes des paysans destiné à l'église.

LE COLOMBIER

L'abbé a, comme les seigneurs, « le droit de colombier ». C'est un privilège qui lui permet d'élever des pigeons. Le nombre de niches variait en fonction de la taille des terres (1/2 hectare pour un couple de pigeons). Il y avait 1500 niches ou « trous de boulins » en forme de L pouvant accueillir 3000 pigeons : le mâle devant, la femelle couvait ses petits au fond.

Quand le domaine perdait des terres, les trous étaient rebouchés.

Les œufs et les pigeonceaux, ramassés et attrapés grâce à une grande échelle tournante étaient mangés ou vendus au marché: c'était une source de revenus supplémentaires. La colombine (fiente de pigeon) servait d'engrais dans les champs.

Quelques définitions utiles ...

Abbaye: communauté de moines ou de moniales gouvernée par un abbé ou une abbesse. Bâtiment abritant cette communauté.

Abbé: supérieur d'un monastère d'hommes qui a le titre d'abbaye.

Aumône: du grec eleêmosunê, pitié: don en général de faible valeur que l'on fait à celui qui est dans la misère pour l'assister.

Curé: prêtre pourvu d'une cure.

église: édifice cultuel des diverses confessions chrétiennes.

Eglise: du grec ekklesia, assemblée société religieuse fondée par Jésus Christ ou l'ensemble des fidèles de toute communion chrétienne (l'Eglise protestante, l'Eglise catholique).

Cathédrale: de cathédra, chaire : église mère d'un diocèse ou se trouve la cathedra qui est le siège de l'évêque.

Chanoines: du grec Kânon, règle : religieux vivant en communauté, habituellement sous la règle de St Augustin et qui se met au service du peuple chrétien dans des paroisses (chanoines réguliers).

Clergé: corps des ecclésiastiques d'un culte d'un pays (le clergé catholique, anglican).

Diocèse: dans l'église catholique, circonscription sur laquelle l'évêque a juridiction, en communion avec l'église de Rome.

Dîme: du latin decima pars, dixième partie: fraction variable des produits de la terre et de l'élevage versée à l'église abolie en 1789.

Evêché: territoire relevant de la juridiction d'un évêque , ville où se trouve la résidence de l'évêque.

Eucharistie: sacrifice du Christ, rendu présent sous forme de sacrement qui, selon la doctrine catholique contient le corps et le sang du Christ sous forme de pain et de vin. Cet acte renouvelle le geste du Christ lors de la dernière cène.

Moine: homme lié par des vœux de religion et menant en solitaire ou en communauté une vie essentiellement spirituelle.

Novice: personne qui a pris l'habit religieux et subit un temps d'épreuve avant de faire profession.

Ordre régulier: congrégation de religieux qui prononcent des vœux religieux solennels, irrévocables, et qui suivent la même règle.

Paroisse: division territoriale ecclésiastique, subdivision du diocèse, confiée en titre à un curé. C'est aussi la communauté chrétienne dont le curé a la charge.

Pèlerinage: voyage d'un ou plusieurs fidèles d'une religion vers un lieu consacré.

Prêtre: dans l'église catholique, celui qui a reçu le sacrement de l'ordre.

Us et coutumes: usages, traditions d'un pays, d'un peuple, d'un milieu.